

BARÈME FRAIS D'AGENCE MAXIMUM

(À compter du 01.01.2025 et non cumulable)

<u>TRANSACTION :</u>	<u>AUTRES :</u>	<u>FONDS DE COMMERCE :</u>
Jusqu'à 149 999€ = 7% TTC De 150 000€ à 299 999€ = 6% TTC + de 300 000€ = 5% TTC Du prix de vente net vendeur	<u>Terrain</u> : 10 % TTC <u>Division de bâti</u> : 8% TTC <u>Viager</u> : 8 % TTC <u>Box</u> : 1500€ Du prix de vente net vendeur	10% TTC Du prix de vente net vendeur

**Nos commissions sont incluses dans le prix de vente et à la charge du vendeur
sauf exception, la mention de la charge acquéreur sera alors signalée dans le prix affiché.**

HONORAIRES DE NEGOCIATION ET DE LOCATION

décomposés comme suit pour les baux soumis aux dispositions de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989

	PROPRIETAIRES	LOCATAIRES		
		<u>Zone très tendue*</u> Zone A bis	<u>Zone tendue *</u> Dont la liste est annexée au décret n°2013-392 du 10 mai 2013	<u>Zone non tendue*</u> Le reste du territoire
Honoraires de location	200.00 € TTC	NON CONCERNÉ		
Honoraires relatifs à la visite des lieux	4.00 € TTC par m ² habitable	5.00 € TTC par m ² habitable	4.00 € TTC par m ² habitable	3.00 € TTC par m ² habitable
Honoraires relatifs à la constitution du dossier	2.00 € TTC par m ² habitable	2.00 € TTC par m ² habitable	2.00 € TTC par m ² habitable	2.00 € TTC par m ² habitable
Honoraires relatifs à la rédaction des baux	4.00 € TTC par m ² habitable	5.00 € TTC par m ² habitable	4.00 € TTC par m ² habitable	3.00 € TTC par m ² habitable
Honoraires relatifs à la réalisation de l'état des lieux	3.00 € TTC par m ² habitable	3.00 € TTC par m ² habitable	3.00 € TTC par m ² habitable	3.00 € TTC par m ² habitable
Total TTC	13.00 € TTC par m ² de surface habitable	15.00 € TTC par m ² de surface habitable	13.00 € TTC par m ² de surface habitable	11.00 € TTC par m ² de surface habitable

HONORAIRES DE NEGOCIATION ET DE LOCATION

décomposés comme suit pour les baux soumis aux dispositions du code civil

PROPRIETAIRES	LOCATAIRES
13.00€TTC par m² de surface habitable + Honoraires de location : 200€	13.00€ TTC par m² De surface habitable

*liste des communes par zone disponibles sur le site www.legifrance.gouv.fr ou sur simple demande